

Afrique du Sud : La grève des mineurs s'étend. Echec du "sommet social"

"Aucun signe de relâchement" (le *Financial Times*)



Manifestation des mineurs en grève de la mine de l'AngloGold Ashanti à Carltonville, le 19 octobre 2012 (ci-contre le 18 octobre).

L'événement

A

ujourd'hui, ce qui fait rage en Afrique du Sud et domine toute la situation, c'est un conflit de classe d'une exemplaire netteté. D'un côté, les mineurs

— des travailleurs noirs — qui, par la grève, en exigeant des augmentations de salaire, se dressent contre le système d'exploitation qui les frappe. De l'autre côté, les propriétaires capitalistes des mines — propriétaires blancs, dirigeants de grandes multinationales — pour qui la surexploitation de la masse des mineurs noirs, héritage du régime d'apartheid, est la condition même de la réalisation de leurs profits.

En août, la grève éclatait dans la mine de platine de Marikana. La direction du principal syndicat des mineurs, le NUM, affilié à la Cosatu (1), désavouait la grève. Alors, la police du gouvernement présidé par Jacob Zuma, dirigeant de l'ANC, qui bénéficie du soutien de la direction de la Cosatu et du PC sud-africain, organisait un massacre des grévistes : officiellement, trente-quatre morts tués par balles.

Malgré tout, la grève continuait, et un accord enregistrant d'importantes hausses de salaire, était passé avec l'ACMU, le syndicat que les travailleurs avaient constitué pour organiser leur lutte, accord approuvé par les travailleurs en assemblée générale.

Deux mois plus tard, la grève s'étend à tout le secteur minier. Comme l'écrit le *Financial Times* (19 octobre), « cela fait maintenant deux mois que se poursuit une grève qui a vu des dizaines de milliers de mineurs arrêter le travail pour exiger des hausses de salaire et il n'y a aucun signe de relâchement. Au contraire, les mineurs paraissent encore plus déterminés. »

La répression n'ayant pas suffi, le président Zuma avait convoqué en hâte un « sommet social » où étaient représentés le gouvernement, le patronat, la « société

civile » et les organisations syndicales. Zuma avait demandé aux différentes parties concernées de trouver un terrain d'accord, avait reconnu le droit de grève mais condamné la violence « contre les personnes et la propriété », sans faire la moindre allusion à la violence policière.

Les contacts s'établissent de comité à comité, de mine à mine

..... Cette tentative se solde par un échec. On décomptait ces derniers jours environ 100 000 mineurs engagés dans la grève. Dans plusieurs mines où la production est arrêtée, des comités de grève sont élus par les travailleurs. Les contacts s'établissent de comité à comité, de mine à mine.

La question d'une action d'ensemble est soulevée. C'est non seulement un secteur vital de l'économie sud-africaine qui est menacé de paralysie, mais une composante essentielle de l'économie mondiale qui est touchée. L'Afrique du Sud compte parmi les premiers producteurs d'or et de platine au monde, et ses ressources sont entre les mains de multinationales américaines ou britanniques.

Le premier producteur mondial de platine, l'Anglo American Platinum (Amplats), vient de licencier douze mille mineurs qui faisaient la grève « illégalement ». Il s'agit du plus vaste licenciement pour fait de grève de l'histoire de l'Afrique du Sud. Les dirigeants de l'Anglo American Platinum utilisent pour ce faire une clause des accords signés en 1994 entre l'ANC et le gouvernement de l'apartheid, accords qui protègent la propriété privée, donc celle de la minorité blanche et des multinationales.

Qu'est-ce qui donne cette arrogance au grand capital international ? Le soutien que lui apporte le gouvernement Zuma, gouvernement qui trouve pourtant son origine dans le combat pour l'émancipation du peuple noir, mais dont l'existence dépend de sa capacité à maintenir le cadre établi par les accords de 1994, dont le contenu était ainsi résumé dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (8 octobre 2012) : « Le deal de l'abolition de l'apartheid semble être : les Noirs gouvernent, les Blancs dominent l'économie. »

Pour préserver cette domination — forme concrète en Afrique du Sud de l'exploitation capitaliste —, il fallait chercher à briser dans le sang la grève de Marikana. Aujourd'hui, il faut soutenir les « légitimes » propriétaires des mines.

C'est pourquoi le président Zuma a lancé un appel pour que tous les travailleurs engagés dans des grèves « non protégées » reprennent le travail sans que leurs revendications soient satisfaites. Par « grèves non protégées », il entend les grèves qui ont été déclenchées par les travailleurs eux-mêmes, sans l'aval de la direction du NUM, ce que les propriétaires des mines qualifient de « grèves illégales ».

Aussitôt après sa déclaration, la direction de la Cosatu a fait savoir qu'elle soutenait la candidature de Jacob Zuma à la présidence de l'ANC, donc à un deuxième mandat à la présidence du gouvernement.

ÉCLAIRAGE

Aux origines du "lock-out" des grévistes : les accords de Kempton Park (1994), un document du Socialist Party of Azania

Au sommet social du 12 octobre, le président Zuma a osé déclarer qu'en Afrique du Sud, c'est « un droit démocratique pour les travailleurs de faire grève ».

Or, depuis deux mois, les grands trusts miniers ont pu légalement procéder au « lock-out », c'est-à-dire au licenciement collectif des dizaines de milliers de grévistes, remplacés par des non-grévistes. D'où vient cette atteinte au droit de grève ?

Pour le comprendre, il faut remonter à l'époque de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (Codesa), réunissant les héritiers du régime raciste de l'apartheid et les responsables des principales organisations se revendiquant de la majorité noire (ANC, Parti communiste et Cosatu), qui déboucha sur les accords de Kempton Park (1994). Dès le lendemain du massacre de Marikana, le Socialist Party of Azania (associé aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples) le rappelait :

« La Codesa a en particulier privé de terre, de logement, de travail le peuple noir, la

La grève des travailleurs des mines, les revendications qu'ils ont mises en avant et auxquelles ils se refusent à renoncer mettent en cause tout le dispositif sur lequel repose la domination impérialiste et le pouvoir de la minorité exploiteuse blanche.

Au travers de la lutte des classes, c'est à nouveau la question de la souveraineté et de l'indépendance nationale, de la constitution d'une République noire, du contrôle des richesses qui y sont produites qui est posée.

Comme le dit le Socialist Party of Azania (SOPA), « on ne peut être que du côté des travailleurs en lutte ».

(1) La Cosatu est la principale confédération syndicale du pays. Sa direction fait partie de l'alliance tripartite — ANC, PC sud-africain et Cosatu — sur laquelle s'appuie le gouvernement du président Zuma.

majorité noire et surtout, elle l'a condamné à vivre dans la pauvreté et le besoin. C'est un fait : la position privilégiée des Blancs reste bien préservée, protégée par un gouvernement qui n'est pas pour l'essentiel composé de Blancs. (...) Les négociateurs de la Codesa se sont aussi mis d'accord pour adopter la "clause de lock-out", dont le but était d'affaiblir le mouvement syndical et de s'attaquer aux acquis chèrement gagnés, traduits dans les conventions collectives, en isolant les travailleurs qui s'engageaient dans des conflits du travail. Dans de telles conditions, le recours aux briseurs de grève devenait une pratique constante.

La "clause de lock-out" a été délibérément conçue pour monter les ouvriers les uns contre les autres. (...) Toute résistance se heurte ensuite à l'usage sans réserve de la force brutale, parfois meurtrière comme dans le cas de Marikana. La protection de la propriété l'emporte toujours sans conteste sur tout autre préoccupation, y compris sur la vie humaine. »